



# LA CRISE DE RECRUTEMENT PERDURE

## Ce que le ministère annonce

On ne trouve aucune mention à la crise de recrutement dans le dossier de presse de rentrée du ministre V. PEILLON. Sur le site du ministère (<http://www.education.gouv.fr/cid73161/concours-du-second-degre-donnees-statistiques-de-la-session-2014-exceptionnelle.html>) on peut lire pour les concours 2013 « La progression importante du taux de présence des candidats aux épreuves de cette session 2013 avait déjà constitué un signe très favorable (+13% pour le second degré). Les résultats finaux confirment aujourd'hui le fort regain d'intérêt pour les métiers du professorat et la capacité retrouvée de l'éducation nationale à recruter des enseignants » et pour les concours 2014 exceptionnels : « Grâce à un niveau d'inscription et de participation record aux épreuves, les jurys ont pu prononcer 14 602 admissibilités pour le second degré (sur 35733 candidats présents)».

## La réalité sur le terrain

Certes, le nombre de recrutements a nettement augmenté mais l'Éducation nationale n'arrive pas à pouvoir tous les postes qu'elle a ouvert aux concours (voir fiche 5 de la conférence de presse de rentrée du SNES-FSU : [http://www.snes.edu/IMG/pdf/5fiche\\_5-conf-2013.pdf](http://www.snes.edu/IMG/pdf/5fiche_5-conf-2013.pdf)).

Après élimination des lauréats 2013 admissibles aux 2014 exceptionnels et les doubles admissibilités, il y a 10 280 admissibles pour les **concours 2014 exceptionnels** du second degré (au lieu des 14 602 affichés officiellement sur le site du ministère) pour 10750 postes soit **470 postes déjà non pourvus** (4,4% des postes ouverts déjà non pourvus) (*données ministérielles*).

Il annonce également des inscriptions aux concours rénovés 2014 très encourageantes. Nous sommes plus prudents car des admissibles aux concours 2014 anticipé se réinscrivent. S'en tenir aux chiffres bruts sans dénombrer les doubles inscriptions empêche une réelle estimation de l'évolution de la crise de recrutement.

## Analyser toutes les causes de la crise du recrutement

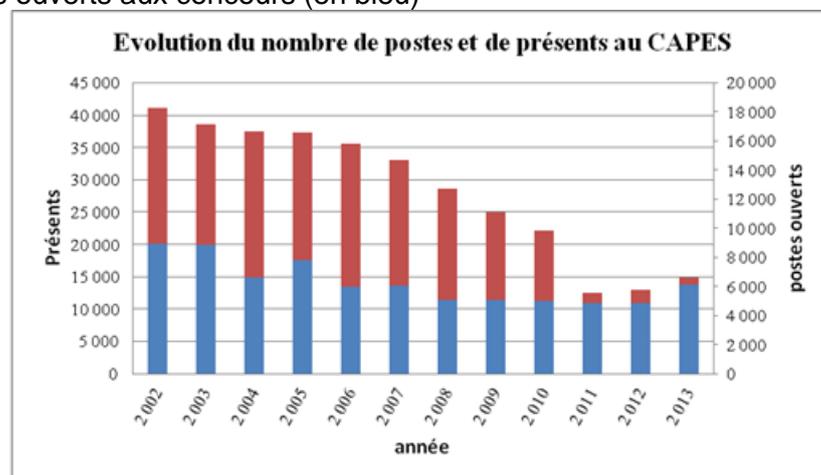
Le rapport OBIN de mars 2002 « Enseigner un métier pour demain » se posait déjà la question « L'enseignement du second degré, d'hier à aujourd'hui : une profession en crise ? ».

<http://www.jpobin.com/pdf8/Enseignerunmetierpourdemain.pdf>

La crise de recrutement actuelle a de multiples causes, dont les origines remontent pour certaines à plus de 10 ans. Ce constat du SNES-FSU est partagé par le rapport de l'inspection générale daté de juillet 2013: [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/48/5/2013-071\\_Difficultes\\_Recrutement\\_273485.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/48/5/2013-071_Difficultes_Recrutement_273485.pdf)  
Pour le SNES-FSU, les causes majeures sont :

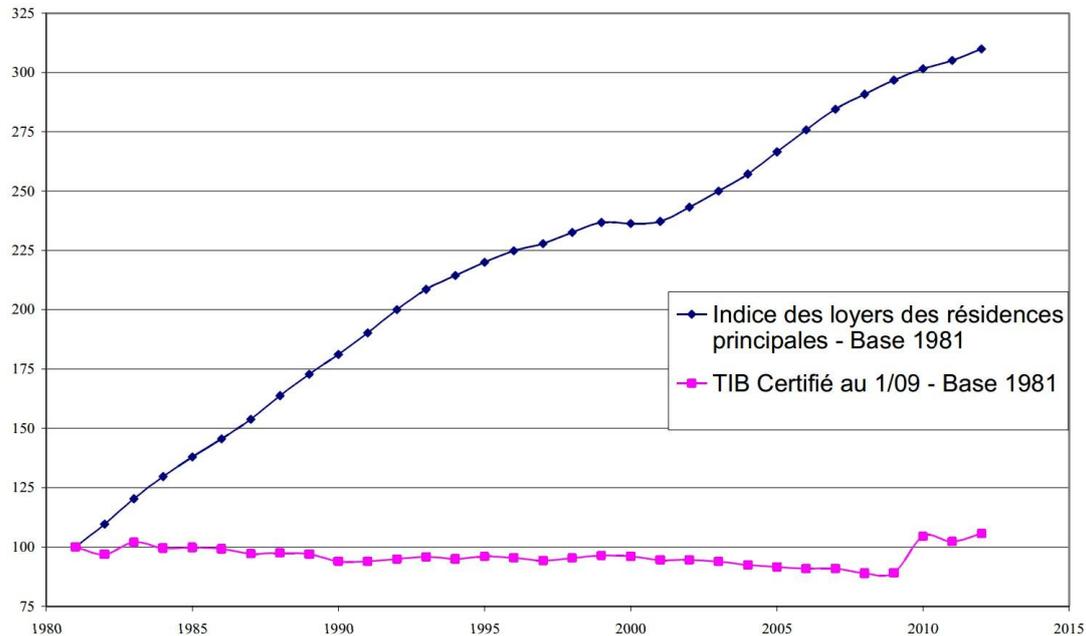
### 1) Un métier moins attractif

- Depuis 10 ans, diminution du nombre de présents (en rouge) que l'on peut relier à la diminution du nombre de postes ouverts aux concours (en bleu)



- Absence de plan pluriannuel de recrutement permettant aux étudiants de se projeter.

- Dégradation des conditions de travail de tous les enseignants, CPE et Co-Psy avec l'accumulation de tâches, l'augmentation du nombre d'élèves par classe, la diminution des horaires disciplinaires entraînant une augmentation du nombre de classes par professeur, le développement du new-management avec accumulation de prescriptions contradictoires ...
- Diminution du pouvoir d'achat des enseignants malgré la revalorisation des premiers échelons en 2011 puis 2012



*Lecture : l'indice des prix des loyers a été multiplié par 3 entre 1981 et 2012 alors que le traitement indiciaire brut, en euros constants, d'un certifié en début de carrière est resté identique. Le léger rebond acquis en 2010 puis en 2012 correspond à la réforme CHATEL qui consistait à faire débiter les stagiaires au 3ème échelon. Il sera annulé à la rentrée 2014 par la réforme PEILLON*

*Source : INSEE pour l'indice des loyers – SNES pour le traitement indiciaire brut (TIB) d'un certifié en début de carrière*

- Affaiblissement des formations professionnelles pendant l'année de stage parallèle à l'augmentation du temps de service des stagiaires enseignants qui passe de 4/6 h avant 2007 à 8h en responsabilité devant élèves à la rentrée 2007 puis se transforme en 3h de décharge à la rentrée 2010, temps plein en 2011, et de nouveau 3 h de décharge pour les rentrées 2012 et 2013.

## 2) Des conditions de vie étudiante dégradées

- En 1997, suppression de l'allocation de 1<sup>e</sup> année d'IUFM
- Augmentation du coût de la vie étudiante depuis 2002. Actuellement, plus de 50% des étudiants doivent travailler pour financer leurs études, d'autres s'endettent, les familles étant dans l'incapacité d'assumer intégralement cette dépense et les bourses étant insuffisantes. Or le salariat étudiant est un facteur d'échec
- Depuis 2007 (LRU), fermetures de filières universitaires jugées, par des universités en difficultés financières, trop coûteuses au regard du peu d'étudiants inscrits, obligeant ces derniers à déménager et se loger s'ils veulent suivre ce type d'études.
- Peu d'aides financières pour accéder au niveau master lors de l'élévation du niveau de recrutement des enseignants et CPE.

La situation matérielle des étudiants se destinant à l'enseignement a conduit la FSU et l'UNEF à s'adresser au Ministre de l'Education nationale et à la Ministre de l'Enseignement supérieur le 30 septembre dernier <http://www.snes.edu/La-reforme-de-la-formation-des,25665.html>

## 3) Conjoncturel

- Un creux démographique chez les étudiants lié à la chute de la natalité entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990